



Compte-rendu
Comité syndical du Pays de Pontivy
29 juin 2009 – 17h30
Salle Les lutins - Radenac

Etaients présents : ALLIOUX André, BOUEDO Pierre, BURBAN Jeanine, CORRIGNAN Gérard, GUYOT Léon, JEGAT René, JOUAN Alain, LAUNAY Jean, LAURENT Josiane, LE BRAZIDEC Raymond, LE BRETON Bernard, LE CORF Henri, LE MOIGNO Noël (suppléant de M LE LOIR), LE NY Loïc (suppléant de M SUPER), MARIVAIN Joël, NIZAN Bernard, RAMEL-FLAGEUL Françoise.

Etaients excusés : BERTHO Jean-Paul, LE GOUGAUD Agnès, LE LOIR Noël, LE PIPIEC Pierre, MOELO Serge, QUENTEL Jean-Yves, ROPERS Marc, SERVEL Bruno, SUPER Grégoire.

Autres personnes présentes :

LAUDRIN Catherine, POHARDY Fanny, ROLLAND Benoit, SICHE Mélanie.

Secrétaire de séance : M JEGAT

Ordre du jour

- SCOT
- Convention Département-Pays
- Animation « Nos produits locaux ont la patate » : comité de suivi et plan de financement
- Questions diverses

1) Validation du Compte-rendu de la séance du 30 avril 2009.

En préalable, Monsieur le Président soumet le compte-rendu de la réunion du 30 avril 2009 au vote.

⇒ **Le Comité syndical approuve le compte-rendu de la dernière réunion**

2) SCOT

M le Président expose les conclusions de la rencontre entre les Présidents des intercommunalités du 23 juin dernier : consensus sur le périmètre de pays, le portage par le Syndicat mixte, le comité de suivi composé de 2 représentants par intercommunalité (position commune de ne pas donner de place à Moréac qui n'a pas fait le choix de l'intercommunalité)

M le Président a rencontré M Allieux, Maire de Moréac pour lui faire part de la position des intercommunalités. M Allieux souhaite positionner Moréac dans l'instance de suivi du Scot : il a pris contact avec les Présidents des intercommunalités et signale la position du Président de Pontivy Cté (qui s'annonce favorable à la présence de Moréac au sein du comité de suivi).

Le Bureau propose de délibérer sur le principe d'un SCOT au périmètre du Pays de Pontivy et porté par le Syndicat mixte du pays.

⇒ **Après en avoir délibéré, le Comité syndical approuve à l'unanimité le périmètre du Pays de Pontivy et le portage par le Syndicat mixte du pays.**

3) Convention Département-Pays

Le Conseil général du Morbihan enclenche la négociation sur l'avenant de la convention Département-Pays comprenant :

- les projets de l'enveloppe 2 du Contrat Pays Région
- l'enveloppe complémentaire

Projets enveloppe 2 à renégocier :

Le Conseil général du Morbihan engage la négociation sur la liste des projets de l'enveloppe 2 du Contrat Région Pays mais il invite également les intercommunalités ou communes à identifier d'autres gros projets structurants lors de la négociation de cet avenant pour assurer l'intervention du CG56 sur ces projets.

Les projets peuvent ne pas être cofinancés par la Région Bretagne.

Exemple : Foyer de jeunes travailleurs de Pontivy Cté.

Le Conseil général assure ainsi un financement minimal du Département, la subvention négociée ne risquera pas d'être diminuée en cas de changement de politique d'intervention départementale.

Pour chaque nouveau projet, il faudra rédiger une fiche explicative (exemple dans le dossier).

Enveloppe complémentaire :

Nouvelle règle fixée par le Conseil général : seuls les projets inscrits dans la convention départementale pourront bénéficier de cette enveloppe complémentaire. Ceci implique de lister tous les projets ciblés pour les communes de moins de 2000 habitants.

Le Bureau préconise d'intégrer un maximum de projets dans cette convention départementale et d'adresser un courrier aux communes de moins de 2000 habitants, aux intercommunalités et aux autres communes pour identifier les projets.

⇒ Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide à l'unanimité de solliciter un report d'1 mois pour rendre la réponse au Conseil général (soit fin septembre 2009) et d'interroger les communes et communautés de communes pendant l'été pour identifier un maximum de projets.

5) Animation « Nos produits locaux ont la patate »

M Le Président présente l'animation économique « Nos produits locaux ont la patate » qui se déroulera à l'échelle du Pays de Pontivy - dans la semaine du 12 au 17 octobre 2009.

Il précise les objectifs généraux, la composition du comité de suivi, la mobilisation recherchée, le calendrier et le budget.

Plan de financement proposé :

Demandes de subvention 2009 et 2010			2009			2010	
Intitulé	Quantité	Montant	Intitulé	Montant	Taux	Montant	Taux
conception		1 300	contrat pays	3 600	36%	2 500	25%
affiches	1000	1 500	leader	4 400	44%	3 055	31%
promotion Journal		1 700	syndicat mixte	2 000	20%	4 445	44%
mailing		300		10 000		10 000	
lots	40 paniers de 60 €	2 500					
animations	aide animation sous conditions*	2 500					
divers		200					
		10 000					

* 250 € par union commerciale sous réserve de devis à l'appui (soutien pour 10 UC) remis pour le 30 juillet

TOTAL sur 2 ans

Dépenses	Montant
conception	2 600
affiches	3 000
promotion Journal	3 400
mailing	600
lots	5 000
animations	5 000
divers	400
	20 000

Recettes	
Contrat Pays	6 100
Leader	7 455
Syndicat mixte	6 445
	20 000

Le Bureau préconise de pérenniser cette animation à l'avenir.
Pour le montage financier de l'opération, il propose de solliciter une dégressivité sur 2 ans du contrat de pays (enveloppe 3) et de Leader.

M Le Président souligne les difficultés rencontrées :

- sentiment de concurrence ressenti par les commerçants/artisans (bouchers par exemple) envers les agriculteurs (surtout ceux qui enclenchent des démarches de vente directe)
- mobilisation en suspens de certains agriculteurs de Cléguérec qui dénoncent le choix de la commune de passer à un système de restauration externalisé (incohérence entre l'action « Nos produits locaux ont la patate » et ce choix temporaire).

Plusieurs membres du Comité syndical préconisent de réexpliquer la démarche et ses objectifs pour lever les malentendus.

⇒ **Après en avoir délibéré, le Comité syndical approuve à l'unanimité le plan de financement de l'animation, sollicite les subventions auprès de la Région Bretagne et autorise le Président à signer les documents s'y rapportant.**

6) Questions diverses

a) Désignation d'un représentant du Syndicat au CLIC du pays de Pontivy
Vus les nouveaux statuts, 1 siège est à pourvoir

⇒ **Le Comité syndical reporte la décision**

b) Ordre de mission annuel

Pour faciliter la gestion au quotidien des déplacements de l'équipe, il est proposé d'établir un ordre de mission permanent.

⇒ **Après en avoir délibéré, le Comité syndical approuve à l'unanimité la mise en place d'un ordre de mission annuel pour le personnel du Syndicat mixte.**

Prochaines réunions : liste des réunions de la rentrée – remise sur table ?

Bureau :

Vendredi 11 septembre 2009 à 9H30 – puis 11H rencontre avec la Région pour présentation Maria Vadillo

Cté syndical :

Lundi 21 Septembre à 17H30 – présentation de l'ADEME pour les énergies

L'ordre du jour étant épuisé, M le Président lève la séance.



CALENDRIER DES REUNIONS 2009

7 juillet : comité local contrat de pays – 10H30

Trêve estivale

1er septembre : Groupe Communication – 18H

7 septembre : Animation Produits locaux – 19H30

8 septembre : Groupe Haut-débit – 18H

11 septembre : Bureau de Pays - 9H30 à 12H

Mi-septembre : Commission mixte culture

Mi-septembre : Réunion des groupes de travail culture

21 septembre : Comité syndical – 18H

28 septembre : Comité Leader – 18H

5 octobre : Bureau – 9H30

2 novembre : Bureau – 9H30

Mi-novembre : Commission mixte culture

Mi-novembre : Réunion des groupes de travail culture

Fin novembre : Comité syndical

4 décembre : Comité Leader – 17H30

7 décembre : Bureau – 9H30

Fin décembre : Commission mixte culture